

EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 6 octobre 2020

L'an deux mil vingt le mardi 6 octobre à 20h15 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Date de convocation : 29/09/2020

Date d'affichage 29/09/2020

Nombre de conseillers : 15

Nombre de présents : 13

Nombre de votants : 14

Procurations : 1

Etaient présents :

Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAI, Madame Alexandra FOUCAULT, Madame Béatrice GUEGAN, Madame Marion VEISTROFFER, Monsieur Emmanuel HOUSSAIS, Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Bernard THIREAU, Monsieur Julien MOREAU, Madame Véronique BOISARD, Madame Anaïs LAUTRU, Monsieur David LECARPENTIER.

Était absents excusés : Monsieur Nicolas GAZENGEL a donné pouvoir à Monsieur Emmanuel HOUSSAIS

Était absente non excusée : Madame Chrystel VINCENT

Formant la majorité des membres en exercice, Madame Danielle GUILLERME-CAOUS a été élue secrétaire de séance.

STAGIAIRISATION D'UN AGENT

Monsieur Le Maire rappelle qu'en date du 11 juin, nous avons évoqué la stagiairisation de l'agent d'accueil. Hors pour ce faire, nous avons besoin de la reconstitution de sa carrière par le CDG afin de déterminer son indice statutaire et son indice de rémunération. L'agent sera ainsi nommé Adjoint administratif territorial 2^{ème} classe échelon 3 soit un indice brut à 358, majoré 333. Conformément à l'article 5-III du décret n° 2016-596 du 12/05/2016, l'agent devra percevoir une rémunération sur la base de l'indice brut 374, majoré 345, rémunération équivalente à aujourd'hui, date de sa fin de contrat.

Monsieur Le Maire propose la stagiairisation de cet agent à compter du 1^{er} novembre.

Délibération adoptée après vote à main levée, par : **Pour : 14 voix**

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-215300260-20201006-2020-073-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/10/2020

Pour copie conforme,

A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 9 octobre 2020.

Le Maire,

Anthony ROULLIER.

